

## Introduction

La sélection de textes présentée ici recouvre une période d'une vingtaine d'années (1970-1989).

La première partie (chapitres 1 à 4), réunie sous le titre : LE SEXE, ÉVIDENCE FÉTICHE OU CONCEPT SOCIOLOGIQUE ?, constitue la critique interne d'un « objet » : le discours s'énonçant lui-même comme connaissance, et connaissance scientifique – dont on serait donc en droit d'attendre le respect de règles de cohérence et de pertinence. Il s'agit en quelque sorte de l'étude d'un scénario parmi d'autres, mais un scénario particulier de par la qualité de neutralité qu'il se confère et le pouvoir qu'on lui reconnaît puisqu'il est censé expliquer la « réalité ».

La seconde partie (chapitres 5 et 6) : CONSCIENCE, IDENTITÉS DE SEXE/GENRE ET PRODUCTION DE LA CONNAISSANCE, met davantage l'accent sur les « sujets » , les acteurs de la pièce, entendant par là ceux qui sont impliqués dans l'affaire – ceux qui écrivent (les ethnologues), les personnages qu'ils construisent, et les modèles « réels » (les ethnologisé-e-s) à partir desquels et sur lesquels a été faite (ou n'a pas été faite) l'élaboration : ceux qui peuvent connaître ou ne pas connaître la pièce, mais n'en pensent et n'en agissent pas moins, avec leurs scénarios propres, sur le sujet traité. De tous ces acteurs, on doit se demander quels mécanismes, quels intérêts, quelles stratégies, conscientes ou inconscientes, politiquement implicites ou explicites, les animent.

Trois thèmes principaux s'entrecroisent dans ce livre. Ils concernent :

- . des questions épistémologiques et méthodologiques portant sur les distorsions dans la conceptualisation du sexe et la catégorisation des sexes en sciences sociales (principalement la sociologie et l'ethnologie) ;

. des questions de sociologie de la connaissance portant sur les différences et/ou similitudes dans la production des connaissances et des discours (« scientifiques » ou « communs ») selon la place du sujet dans le fonctionnement concret des rapports de sexe ;

. des problèmes ayant trait à la conscience et à l'identité personnelle en ce qu'elles sont liées à la constitution de groupes en « groupes de sexe » selon les sociétés ; notamment la manière dont acteurs sociaux ou institutions envisagent la « différence » des sexes et les modes de relation qu'ils établissent entre le biologique et le social.

Dans « Notes pour une définition sociologique des catégories de sexe » (chapitre 1, écrit en 1970), j'ai montré – à partir d'une comparaison avec le développement historique de la problématique des classes sociales et de celle des âges – que le critère de sexe, utilisé à tout propos dans les enquêtes de sociologie empirique comme l'une des trois « variables fondamentales », ne possédait pourtant aucune cohérence sociologique. L'analyse des écrits théoriques ou descriptifs en sociologie révélait une distorsion conceptuelle et méthodologique dans le traitement des deux catégories de sexe. La catégorie homme se caractérisait, tel le Christ dans l'hostie, par une présence réelle mais cachée : car, alors qu'elle fonctionnait comme référent de toute explication sociologique, elle n'était jamais spécifiée comme catégorie socio-sexuée. À l'inverse, la catégorie femme se caractérisait, soit par une absence réelle, soit par sa particularisation en tant que catégorie sexuée. De fait, il n'existait pas de sociologie des sexes (des deux sexes), sauf dans le domaine de la famille – qui permet le plus aisément de conserver au sexe sa signification biologique –, et j'appelais à une définition du « sexe social » qui soit conforme aux règles de méthode énoncées par Durkheim, et fondée sur un traitement sociologique homogène des deux catégories.

L'ethnologie me semblait à cette époque plus proche d'un tel traitement, mais une analyse plus fine de la littérature ethnologique fit apparaître une autre distorsion méthodologique : non plus au niveau de la spécification des catégories mais à celui des types d'explication fournis pour les deux sexes. En 1973 et 1974, dans « Homme-culture et femme-nature ? » (chapitre 2), puis dans « Paternité biologique, maternité sociale... » (chapitre 3), j'ai mis en évidence que la référence explicative finale à la biologie apparaît pour les femmes seulement – aussi éloigné qu'en semble être le sujet traité, par

exemple leur vision du monde et de la société – alors qu'elle n'apparaît pas pour les hommes, même quand le domaine traité l'appellerait. On a donc affaire à une conception fondamentalement biologisante de la « féminité », en regard d'une prise en considération strictement sociale de la catégorie masculine.

Cette particularisation des seules femmes et leur maintien dans une définition intermédiaire entre nature et culture est à rapporter aux structures sociales (en l'occurrence les rapports concrets de pouvoir entre les sexes) qui produisent l'idéologie du sexe telle qu'elle se manifeste dans la « science » mais aussi dans la conscience commune des hommes et des femmes des pays occidentaux.

Et, à partir des années 1970, c'est bien la contestation de ces rapports de pouvoir par le renouveau des mouvements féministes qui, en développant une sorte de « conscience de classe » chez les femmes (conscience d'être déterminées socialement comme femmes), a permis un début de systématisation de la problématique des sexes – de même que l'apparition d'autres dominés, prolétaires et jeunes, sur la scène publique s'était précédemment accompagnée de la systématisation de la problématique des classes puis des âges. Dans le domaine académique, avec des décalages selon les pays et les disciplines, la première étape des *Women's Studies* ou études féministes naissantes fut logiquement un ensemble de travaux critiques de la science. J'en rends compte pour différents pays jusqu'en 1985 dans un rapport pour l'Unesco : « Critiques épistémologiques de la problématique des sexes dans le discours ethno-anthropologique » (chapitre 4).

On y trouvera des exemples de démontages précis des mécanismes de l'androcentrisme de la recherche, dont les deux principaux sont la survisibilisation des femmes par les explications à tendance naturaliste et leur invisibilisation en tant qu'acteurs sociaux. Ces mécanismes jouent à tous les niveaux d'analyse : niveau descriptif ou élaborations théoriques ; dans tous les domaines d'étude : économie, parenté, symbolisme, etc. ; et dans toutes les tendances méthodologiques : fonctionnalisme, structuralisme, marxisme... Ils demeurent d'actualité.

Comme je l'ai montré ailleurs (Mathieu, 1987), les femmes – en tant que *groupe* minorisé et opprimé – sont soumises dans l'analyse à un double, et circulaire, procédé d'exclusion : elles sont exclues de l'analyse des processus globaux internes à leur propre société, comme si elles lui étaient étrangères ;

mais elles sont aussi exclues d'une analyse transculturelle car on les renvoie alors à l'intérieur des frontières de leur société, où pourtant elles sont exclues de l'analyse, etc. – et on recommence le cercle. Un des exemples actuels en est le débat sur l'excision où prévaut le relativisme culturel qui, sous le couvert honorable d'un soi-disant antiracisme, empêche toute allusion à la domination masculine.

Les études critiques de la science n'ont pas qu'un intérêt intellectuel, d'une part parce qu'en dévoilant le biais sexiste, beaucoup révèlent les rapports sociaux concrets qui le sous-tendent : l'invisibilité réelle des femmes dans le fonctionnement de nos sociétés et de bien d'autres décrites par l'ethnologie ; d'autre part parce que la méconnaissance a une fonction, pour les dominants comme chez les dominé(e)s : le maintien en l'état de l'ordre des choses. De cette fonction participe d'ailleurs l'invisibilisation des *Women's Studies* elles-mêmes (dont, en comparaison d'autres pays, il faut avouer que l'Université française semble être la championne) : soit on les ignore (on ne les lit pas ou on ne les cite pas), soit on les globalise sous le vocable infamant ou amusé « DU féminisme » pour mieux les évacuer, soit on y choisit – dans l'éventail réel de positions théoriques et politiques qu'elles présentent au delà d'un relatif consensus sur l'androcentrisme – des travaux encore proches d'anciennes problématiques.

Il apparaît d'ailleurs, à considérer la littérature croissante sur les sexes, que les termes de la problématique ou de l'interprétation des données ne sont pas toujours nouveaux. Et je me suis attachée aux permanences, mais aussi aux avatars et aux métamorphoses subtiles du discours savant, qu'il se dise ou non féministe et qu'il soit produit par des hommes ou par des femmes, en prenant pour centre d'intérêt les assertions sur la « part » objective et subjective des femmes à leur oppression. Ceci fait en partie l'objet du texte « Quand céder n'est pas consentir. Des déterminants matériels et psychiques de la conscience dominée des femmes, et de quelques-unes de leurs interprétations en ethnologie » (chapitre 5).

J'y montre entre autres que des théories comme celles du « pouvoir caché mais réel » des femmes ou celles du « consentement des dominé(e)s à la domination » – pour contraires qu'elles semblent être – procèdent en fait d'une même méconnaissance et d'une dénégation des implications psychiques de l'oppression matérielle et idéologique chez les sujets femmes, dans nos sociétés comme dans d'autres structurellement proches

du point de vue du pouvoir masculin. Cette dénegation existe chez des chercheurs tant femmes que hommes (mais les raisons et le sens n'en sont pas les mêmes) et elle est basée sur l'établissement d'une fausse symétrie de la conscience entre dominants et domin(é)es. De la non-reconnaissance du sujet *femme*, qui faisait l'objet de la première partie de cet ouvrage, on passe alors à la non-reconnaissance du sujet-femme *dominé*. De non-sujets, les femmes deviennent trop-sujets.

J'ai tenté au contraire de décrire les limitations de la connaissance et les fragmentations de la conscience auxquelles les femmes sont soumises, le hiatus et les contradictions entre les actes et les conditions matérielles qui leur sont imposés, les codes interprétatifs qui leur sont proposés et leur vécu de l'identité personnelle. La médiatisation de la conscience propre des femmes par le référent masculin, dont les enfants mâles ne sont pas le moindre élément, l'état d'appropriation mentale qui s'y révèle vont de pair avec le fait que, dans nombre de sociétés (principalement patrilinéaires et virilocales), les femmes ne sont objectivement qu'une courroie de transmission pour la socialité des hommes.

Pourtant, il y a des résistances, et elles aussi doivent être analysées – car toutes n'ont pas le même sens ni la même possibilité d'efficacité –, et définies par rapport au contexte idéologique et institutionnel dans lequel elles prennent forme. Que les différents acteurs sociaux en soient conscients ou non, la définition du sexe comporte toujours un aspect stratégique, c'est-à-dire politique, dans la gestion des relations entre les sexes. Deux questions se posent et se croisent : la conceptualisation *du sexe* (quel rapport établit-on entre le biologique et le social ?) et la catégorisation *des sexes* (qu'est-ce qu'un homme, qu'est-ce qu'une femme, qu'est-ce que du masculin, du féminin, de l'unisexe ou du troisième genre ?...).

Questions qu'on retrouve dans le texte « Identité sexuelle/sexuée/de sexe ? Trois modes de conceptualisation du rapport entre sexe et genre » (chapitre 6), où je propose une classification intégrant une réflexion antérieure sur les sociétés occidentales (notamment sur les diverses acceptions de la notion de « femme ») à l'analyse de données ethnographiques. L'intérêt que présentent certaines sociétés « autres », comme certains phénomènes minoritaires dans nos sociétés, est d'admettre une divergence entre le sexe (biologique) et le genre (social) et des passages de frontière entre sexes ou entre genres ; mais selon le mode de représentation du rapport entre sexe

et genre qui les sous-tend (selon qu'on vise à aménager la convergence ou la divergence entre sexe et genre, ou à les dissocier), des phénomènes apparemment proches peuvent être distingués et des phénomènes apparemment contradictoires, rapprochés.

À cet effet, j'ai pris en compte à la fois : la norme, plus ou moins claire, de sociétés globales et la manière dont elles définissent et résolvent ce qui leur apparaît des inadéquations ; des « déviances » institutionnalisées (tels certains transvestismes, des homosexualités rituelles, des mariages entre personnes de même sexe) en m'interrogeant sur leur caractère d'inflexion ou de quintessence d'une norme ; et enfin l'auto-définition d'individus ou de groupes considérés comme marginaux, anormaux ou rebelles (transsexuels, homosexuels, révoltes de femmes, etc.) en cherchant dans quelle mesure elle peut être une solution « normée » à l'inadéquation ressentie ou bien une subversion. J'ai aussi tenté d'identifier le type de conscience (individualiste, de groupe ou de classe) des acteurs sociaux par rapport à leur appartenance de sexe/genre.

Enfin on peut s'interroger sur la valeur heuristique respective de la notion actuelle de « genre » et de celle de « sexe social » que j'avais proposée au départ. Si la question des années 1970 était de faire reconnaître le sexe comme social face à une conception biologisante, le problème qui se pose, me semble-t-il, ces dernières années, est celui d'un apparent retournement de la conceptualisation précédente : la généralisation abusive du terme de *gender* – qui marque les aspects psychosociaux du sexe – à tout phénomène, qu'il s'agisse de corporéité ou d'économie ou de symbolisme. N'est-ce pas continuer, mais sous la forme inverse, à faire comme si entre sexe et genre il y avait simple recouvrement ? Or, dans la réalité, on constate presque toujours, comme je le souligne en fin du chapitre 6, un fonctionnement asymétrique du genre en fonction du sexe – y compris dans certaines de leurs transgressions.

En tout cas, que ce soit du côté des normes ou du côté des contestataires, et qu'elles disent que le genre traduit, ou symbolise, ou construit le sexe, les différentes idéologies témoignent du sexe social : *que l'anatomie est politique*.